

Mercredi 10 février 2010

## **COUP D'ENVOI DE LA CONSTRUCTION DE L'HOPITAL PRIVE DE VILLENEUVE D'ASCQ :**

### **Signature des Ordres de Service ce mercredi 10 février**

---

La signature des Ordres de services, ce mercredi 10 février 2010, en présence des huit entreprises retenues, marque une nouvelle étape dans la construction du futur Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq. L'établissement, dont les travaux commenceront en mars prochain, regroupera les activités de la clinique du Parc (située aujourd'hui à Croix) et celles de la clinique Cotteel située à Villeneuve d'Ascq.

#### **Un pôle de référence pour le bassin sanitaire de la métropole lilloise**

Le futur Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq verra le jour au sein de la ZAC du Recueil, sur une surface de 21 600 m<sup>2</sup>, et offrira 225 lits et places.

En 2008, la réunion des activités de gynécologie-obstétrique de la clinique du Parc à Croix et de la clinique Cotteel, à Villeneuve d'Ascq avait constitué la première étape structurante de ce projet. En juin 2009, la Maternité de Villeneuve d'Ascq fêtait ainsi sa première année d'activité, avec plus de 2200 naissances à son actif.

La deuxième phase du projet démarrera en mars prochain, avec le début des travaux de construction. Le nouveau bâtiment de l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq, doté des derniers équipements technologiques et médicaux, verra le jour en 2012, à côté de la maternité.

Ce nouvel hôpital privé proposera ainsi une offre pluridisciplinaire en chirurgie, médecine et obstétrique, dans le cadre d'une hospitalisation classique et en ambulatoire. L'établissement sera doté d'une unité de soins intensifs cardiologiques et d'une unité de surveillance continue. S'y ajouteront un pôle d'imagerie médicale, des cabinets de consultation et une permanence de laboratoire de biologie.

Les activités de référence de la Clinique du Parc seront renforcées, notamment en cancérologie avec un centre de radiothérapie et de chimiothérapie de pointe et à travers un pôle cardio-vasculaire de référence. La convention de partenariat mise en place avec le Centre Hospitalier de Roubaix sera prorogée. Par ailleurs, l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq articulera également son projet médical autour d'une offre orthopédique complète (membres supérieurs et inférieurs).

Enfin, la maternité confortera son rang de première maternité privée du Nord-Pas de Calais, avec un objectif de prise en charge de 3000 accouchements par an.

**Ce nouvel établissement, en adaptant précisément son offre pluridisciplinaire aux besoins du bassin de population - près de 500 000 habitants - sera un maillon essentiel de la réorganisation de l'offre de soin à l'est de la métropole lilloise.**

### Démarrage du chantier : mars 2010

La signature, ce mercredi 10 février, des ordres de services en présence des huit entreprises retenues et du cahier Marchés, marque une nouvelle étape dans la construction de l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq. En mars, des réunions avec les riverains seront organisées afin de leur communiquer toutes les informations sur le projet et répondre aux interrogations des habitants du secteur.

Jusqu'à l'aboutissement du regroupement de l'ensemble des activités dans ce nouvel établissement en 2012, les équipes de la clinique du Parc et de la Maternité de Villeneuve d'Ascq continueront d'optimiser la prise en charge des patients en médecine, chirurgie, chimiothérapie, radiologie et obstétrique, avec le souci permanent de la qualité des soins dispensés, du confort et de l'attention à la personne.

**La construction de l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq s'inscrit dans la stratégie du groupe Générale de Santé et dans sa politique de regroupements et de création d'établissements.**

**Ainsi, sur le territoire national :**

**- En médecine-chirurgie-obstétrique (MCO), 8 regroupements sont prévus devant donner naissance à des hôpitaux privés dont 3 ouvriront leurs portes en 2010 : au Havre, à Arras et à Gien.**

**- En moyen séjour, 6 projets de créations d'établissements nouveaux : deux en soins de suite et de réadaptation et quatre en santé mentale.**

*Premier Groupe privé de soins et services à la santé, Générale de Santé compte 21 500 salariés dont 7 000 infirmier(e)s et 4 100 aides soignant(e)s dans 110 hôpitaux privés et cliniques. Avec 5 500 praticiens, elle représente la première communauté libérale de France. Acteur majeur de l'hospitalisation, Générale de Santé couvre l'ensemble de la chaîne de soins : médecine-chirurgie-obstétrique, oncologie, soins de suite et réadaptation, santé mentale et hospitalisation à domicile.*

*Générale de Santé développe une offre de soins associant qualité et sécurité de la prise en charge, efficacité de l'organisation et qualité humaine. Le groupe propose une prise en charge globale avec un accompagnement personnalisé, avant, pendant et après l'hospitalisation, qui prend en compte toutes les dimensions du patient. Il participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire.*

Code ISIN et Euronext Paris : FR0000044471

Site Internet : [www.generale-de-sante.fr](http://www.generale-de-sante.fr)

---

### **Contacts presse**

Sabine LECOEUR - Tel : 06 19 18 83 57 - [s.lecoeur@gsante.fr](mailto:s.lecoeur@gsante.fr)  
Responsable Communication & Marketing Générale de Santé Région Nord

Marie ROUX de LUZE - Tél : 01.53.23.14.16 - 06.08.50.91.49 - [m.rouxdeluze@gsante.fr](mailto:m.rouxdeluze@gsante.fr)  
Service de Presse du Groupe